

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril, à vingt heures trente minutes
Le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau-Montratier dûment convoqué le 3 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Castelnau-Montratier sur convocation de Monsieur Dominique Marin, Maire.

Présents : M. Mmes. Claudine Boissel, Aurélien Bonnemort, Gilbert Brocard, Jean-Luc Cambe, Lysiane Clary, Gaëlle Duchêne, Isabelle Espitalier, Patrick Gardes, Nicolas Gauzin, Angélique Ginibre, Eliane Laval, Céline Marin-Bonnemort, Valérie Peleran, Bernard Resseguier, Joëlle Sanson,
Excusés avec procuration : Elodie Boyer a donné procuration à Aurélien Bonnemort, Claire Perrotte a donné procuration à Céline Marin Bonnemort
Absents Sébastien Fourmiols, Michel Lacoste, Mathieu Vinel
Excusés : Lafargue Sébastien, Pascal Ressigeac,,
Secrétaire de séance : Angélique Ginibre

Validation à l'unanimité du procès-verbal du 20 mars 2024

1 - Délibérations :

1.1- Fixation des taux d'imposition des trois taxes directes 2024 :

Délibération votée à l'unanimité

1.2- Vote des subventions 2024 :

Délibération votée à l'unanimité

1.3- Vote du budget primitif commune 2024 :

Délibération votée à l'unanimité

1.4- Vote du budget primitif logements 2024 :

Délibération votée à l'unanimité

1.5- Vote du budget primitif lotissement 2024 :

Délibération votée à l'unanimité

1.6- Location salle de réception Moussur :

Délibération votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie, sur le site internet de la mairie ainsi que sur le panneau d'affichage.

Le Maire :

Dominique Marin

